

DEMUYTER (*Ernest Antoine Joseph Paul*), Aéronaute, Député de Bruxelles de 1939 à 1963 (Gand, 26.3.1893 - Bruxelles, 7.2.1963). Fils de Paul et de Roeder, Ernestine ; époux de Stassart, Yvonne.

Très jeune, il s'enthousiasme pour l'aéronautique. Sa première ascension en ballon date de 1910. Il passe ensuite son brevet de pilote de ballon libre et, en juillet 1912, obtient officiellement son brevet de pilote d'avion. La même année, il participe pour la première fois à la coupe Gordon-Bennett pour aérostats créée par le propriétaire du journal *New York Herald*.

Pendant la guerre de 1914-1918, il est détaché par le Gouvernement belge auprès de la marine française où il devient, en septembre 1917, pilote de dirigeable. Blessé par deux fois, il est décoré de la Légion d'Honneur. Dès la fin de la Première Guerre mondiale, il reprend ses vols en aérostat. En 1920, il remporte la coupe Gordon-Bennett. Seconde victoire en 1922 où, parti de Genève, il atterrit en Roumanie. Troisième victoire en 1923, remportée avec le célèbre «Belgica»: au départ de Bruxelles, il va jusqu'en Suède. En 1924, avec sa quatrième victoire, la Belgique conquiert définitivement la coupe Gordon-Bennett. A son retour à Bruxelles, il reçoit le premier «Trophée national du mérite sportif» des mains du bourgmestre Adolphe Max.

Licencié en sciences commerciales et maritimes (Athènes), il s'intéresse à l'expansion de la Belgique, à ses intérêts commerciaux et au Congo qui, pour lui, forme avec la Belgique une seule et même entité.

A la demande d'amis libéraux, il entre dans la vie politique et devient député suppléant à la Chambre en 1936. Il est député, le 14 novembre 1939, au décès du bourgmestre Adolphe Max. Son mandat est renouvelé jusqu'à sa mort.

Au début de la Seconde Guerre, en sa qualité de membre de la Commission des Colonies de la Chambre, il a prôné l'entrée du Congo dans l'effort de guerre, aux côtés des alliés.

Résistant en 1940-1945, il est arrêté comme otage par les Allemands. En 1941, il connaît les prisons de St-Gilles et de Huy. Libéré, il reprend ses activités clandestines, mais est arrêté à nouveau en 1943. Condamné à mort le 27 août 1944, il est expédié par train vers l'Allemagne le 2 septembre. Le convoi n'atteindra jamais sa destination. Quelques jours après sa libération, il siège à nouveau au Conseil communal de Bruxelles, où il est conseiller depuis 1928.

Favorable à la cohésion des Belges, à l'unité du pays, il est profondément marqué par les événements du Congo où il se rend pour la première fois en 1947.

Parti en bateau d'Anvers, il prend contact avec la population : des fonctionnaires, des colons, des employés de société. Il consacre trois mois à un périple à l'intérieur du Congo qui le mènera, par le fleuve et par la route de Léopoldville, à Elisabethville, en passant par Stanleyville et Costermansville.

Au cours d'un second séjour en 1956, il est frappé par les réalisations de l'administration coloniale, il déclare qu'un réel effort de compréhension mutuelle et de collaboration a été fait entre les fonctionnaires, les colons et les indigènes. A la même époque, il se rend au Ruanda-Urundi.

Enthousiasmé par ce qu'il voit, il rédige une proposition de loi tendant à modifier le drapeau belge en y ajoutant l'étoile congolaise.

En 1960, il est le seul à ne pas voter la Loi fondamentale pour le Congo, persuadé que la formule de coopération préconisée entre les deux pays n'est pas bonne.

Partisan d'une participation complète des Noirs et de l'égalité absolue des races, il s'oppose à toute initiative qui aurait conduit le Congo à l'indépendance dans la précipitation.

Avec le Congo, ses principales préoccupations touchent au commerce extérieur et aux communications, avec un intérêt particulier pour le développement de la marine marchande belge.

Il décéda à la Chambre, à son banc de député, frappé d'une hémorragie cérébrale, le 7 février 1963. Il fut enterré avec les honneurs militaires.

La grande presse de l'époque souligna combien il laissait le souvenir d'un héros populaire, dont la vie fut simple et exemplaire. Aimant son pays d'une véritable passion, il fut à la fois sportif, résistant, parlementaire et, avant tout, homme de bon sens et profondément humain.

Distinctions honorifiques : Grand officier de l'Ordre de Léopold avec liseré d'or ; Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire ; Capitaine honoraire de l'Armée Belge ; Capitaine *Honoris Causa* de l'Armée polonaise.

Principales publications : La navigation aérienne et les randonnées victorieuses du «Belgica». Attribution définitive de la coupe Gordon-Bennett, 1925. Ed. Expansion belge vers le levant, Bruxelles. — Belgica. Ed. France - Empire, 1961, Paris.

11 décembre 1992.

J. Brassine de La Buisserie (Chevalier).